

## COMMUNE DE LAROCHE-PRES-FEYT

### EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Folio : 2025-011

#### Séance du 07 avril 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
7	6	6

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à treize heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LAROCHE-PRES-FEYT s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre CHEVALIER.  
La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 28 mars 2025.

Vote
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents :** M. BARRIER Pascal – M. CHEVALIER Pierre – Mme GATHIER Nicole - M. MASSIAS Aurélien  
M. THOMAS Patrice - M. LOURADOUR Vincent

**Absents :** Mme THOMAS Alexandra

**A été nommé secrétaire :** Mme Nicole GATHIER

#### Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024

**2025-02-01**

Le conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025  
 Date de réception de l'AR: 14/04/2025  
 019-211910807-20250201-DE  
 A G E D I

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,**

**Délibération certifiée exécutoire après réception  
de la sous-préfecture,**

A LAROCHE-PRES-FEYT, le 07 avril 2025.

Le Maire.  
  
Pierre CHEVALIER

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de réception de l'AR: 14/04/2025

019-211910807-20250201-DE

AGEDI